



**La Journée internationale de « *Cities for Life* »
« *Villes pour la Vie – Villes contre la peine de mort* »**

En 2002, la Communauté de Sant'Egidio a inauguré la première Journée internationale « *Cities for Life, Villes pour la Vie – Villes contre la peine de mort* » (« *Cities For Life, Cities Against the Death Penalty* »), le 30 novembre. La date a été choisie en souvenir de la première abolition de la peine capitale dans le Grand-Duché de Toscane, le 30 novembre 1786. Quelque 80 villes ont participé à la première édition en 2002. Aujourd'hui, plus de 2000 villes sur les cinq continents – dont 78 capitales – ont pris part à cette Journée, à travers des initiatives à caractère éducatif, des événements qui concernent des monuments ou des places symboliques et des interventions visant à sensibiliser les citoyens.

La Journée internationale « *Cities for Life* », « *Villes pour la Vie – Villes contre la peine de mort* » est la plus grande mobilisation abolitionniste de niveau international. Son objectif est d'établir un dialogue avec la société civile et d'impliquer les administrateurs locaux, de manière à permettre à l'abolition de la peine de mort et à la renonciation à la violence de devenir une caractéristique identitaire des villes qui adhèrent ainsi que de leurs citoyens.



À Rome, le Colisée, illuminé par un éclairage particulier, est devenu le lieu et le symbole universel de la lutte pour l'abolitionnisme. Il s'illumine chaque fois que, dans le monde, des résultats importants sont obtenus sur la voie de l'abolition ou de l'adoption d'un moratoire durable.

Pour inviter sa ville à participer au Mouvement des Villes contre la peine de mort, il suffit de prendre contact avec votre ville (en utilisant la lettre modèle et les documents en annexe) puis de contacter le secrétariat de coordination de la Communauté de Saint Egidio (abolition@santegidio.org) qui pourra communiquer d'autre matériel disponible (vidéos, déclarations de témoins internationaux, appels à des témoins significatifs) et faire connaître les différentes initiatives qui existent dans le monde



Annexe 1 : Lettre modèle

, 2016

Monsieur le Maire,

Cette année encore se tiendra le 30 novembre la journée internationale **Cities for Life - Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort** en souvenir de la première abolition de la peine capitale dans le Grand-Duché de Toscane, le 30 novembre 1786. Cette initiative, qui en est à sa 15e édition, se déroulera concomitamment avec le vote d'un Moratoire universel des exécutions à l'Assemblée générale de l'ONU. Il s'agit d'une réelle opportunité pour mettre en avant le rôle que les municipalités peuvent jouer dans le processus abolitionniste à travers l'organisation et la diffusion d'initiatives éducatives et culturelles pour maintenir l'attention sur ce thème crucial, ainsi que sur le phénomène de la violence présente dans de nombreux contextes urbains.

Une telle initiative rejoint également l'appel exprimé par le Pape François à l'occasion du IXème Congrès International des Ministres de la Justice "For a World Without the Death Penalty": *" Je fais appel à la conscience des gouvernants, afin que l'on parvienne à un consensus international en faveur de l'abolition de la peine de mort. Et je propose à ceux d'entre eux qui sont catholiques d'accomplir un geste courageux et exemplaire: qu'aucune condamnation ne soit suivie d'une exécution en cette Année Sainte de la Miséricorde"*. Engagée depuis longtemps sur ce front, [paragraphe décrivant votre association].

Ainsi, encore une fois, nous souhaitons impliquer votre administration dans le cadre de ces initiatives afin de poursuivre l'engagement pour le respect de la vie et de la dignité de l'homme et de sensibiliser les citoyens à l'urgence de supprimer la pratique inhumaine de la peine capitale du paysage juridique et pénal des États.

Vous trouverez ci-joint la documentation relative aux modalités d'adhésion.

Dans l'attente de votre aimable réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Annexe 2

Comment adhérer à la campagne mondiale de la Communauté de Sant'Egidio

Cities for Life, Villes pour la Vie – Ville contre la peine de mort

Déclarer un correspondant ou une entité de référence à la Communauté de Sant'Egidio et aux autres ONG adhérentes à la WCADP qui organisent des événements dans votre ville, et choisir ensuite une ou plusieurs des initiatives proposées dans la liste suivante.

1. TRANSMETTRE L'AUTORISATION D'INSERER LE NOM DE VOTRE COMMUNE DANS LA LISTE DES « *VILLES POUR LA VIE, VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT* », SANS AUCUNE CHARGE, SI CE N'EST L'ENGAGEMENT MORAL DE PARTAGER LES CONTENUS ET L'OBJECTIF DE L'INITIATIVE (VIA L'ADHESION DE L'INSTANCE DE GOUVERNEMENT LOCAL OU CELLE DU MAIRE).
2. **POUR LA JOURNEE DU 30 NOVEMBRE DE CHAQUE ANNEE** (ET LES JOURNEES AUTOUR DE CETTE DATE), CHOISIR UN MONUMENT REPRESENTATIF DE VOTRE VILLE QUI POURRA DEVENIR LE « **LIEU VIVANT** » DE LA CAMPAGNE AU MOYEN D'UN ECLAIRAGE SPECIAL (EVENTUELLEMENT REHAUSSE PAR LA PROJECTION DE SYMBOLES ET DE MESSAGES POUR LA VIE ET L'ABOLITION DE LA PEINE CAPITALE).
3. CHAQUE VILLE EST INVITEE A PROMOUVOIR DES INITIATIVES CULTURELLES PUBLIQUES (CONFERENCES, CONCERTS, PROJECTIONS, ETC.) EN COLLABORATION AVEC LA COMMUNAUTE DE SANT'EGIDIO ET LES ASSOCIATIONS PARTENAIRES DE LA CAMPAGNE.

DE PLUS

- Chaque ville a la possibilité de déclarer le 30 novembre *Journée pour la vie / contre la peine de mort* et donc d'ajouter la mention *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* à côté du nom de la ville et de son logo (une information dans ce sens devra être envoyée à la Communauté de Sant'Egidio).
- Chaque ville peut relier son site web (ou sa page Facebook) au réseau international qui fait référence à la plate-forme en ligne www.nodeathpenalty.santegidio.org et s'inscrire sur la liste et sur la carte interactive des *Cities for Life*. Le secrétariat fournira à chaque ville la marche à suivre pour insérer directement sur la carte interactive des photos, des vidéos et d'autres informations concernant les initiatives liées à la campagne. Il serait en outre souhaitable que chaque ville adhérente cherche à informer la presse locale de son soutien à la campagne.



VILLES POUR LA VIE / VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT CITIES FOR LIFE/CITIES AGAINST THE DEATH PENALTY

FORMULAIRE D'ADHESION DE L'ORGANE DE GOUVERNEMENT LOCAL

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE LA VILLE DE

convaincue que toute communauté citoyenne, à travers la voix de ses propres organes de représentation, peut agir en tant que sujet collectif capable de participer à la progression du respect de la vie et de la dignité de l'homme en tout lieu du monde ;

préoccupée par le maintien de la pratique inhumaine de la peine de mort dans de nombreux États ;

sur proposition de la Communauté de Sant'Egidio, fondatrice du réseau de villes « *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* » - « *Cities for life/Cities against the Death Penalty* », unies en Europe et dans le monde par la volonté commune d'accélérer la disparition définitive de la peine de mort du paysage juridique et pénal des États ;

DÉCIDE

l'adhésion de la Ville de à l'initiative de la Communauté de Sant'Egidio « *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* » - « *Cities for life/Cities against the Death Penalty* » et déclare le 30 novembre Journée citoyenne « *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* » - « *Cities for life/Cities against the Death Penalty* ».

L'administration communale s'engage à faire de cette adhésion un motif de responsabilité accrue, œuvrant dans tous ses domaines de compétence pour que soient mis à disposition des espaces adaptés d'information et de sensibilisation sur les motifs du rejet de cette pratique et sur les progrès de la campagne abolitionniste dans le monde.

L'administration communale assurera de faire une large diffusion de cette adhésion.



**VILLES POUR LA VIE / VILLES CONTRE LA PEINE DE MORT
CITIES FOR LIFE/CITIES AGAINST THE DEATH PENALTY**

FORMULAIRE D'ADHESION DU MAIRE

[Titre] [Prénom] [Nom]

MAIRE DE LA VILLE DE

[Nom de la ville dans la langue d'origine]

sur proposition de la Communauté de Sant'Egidio, fondatrice du réseau de municipalités « *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* » - « *Cities for life/Cities against the Death Penalty* », unies en Europe et dans le monde par la volonté commune d'accélérer la disparition définitive de la peine de mort du paysage juridique et pénal des États ;

ADHÈRE

à l'initiative de la Communauté de Sant'Egidio « *Villes pour la Vie / Villes contre la peine de mort* » - « *Cities for life/Cities against the Death Penalty* » et s'engage à faire de cette adhésion un motif de responsabilité accrue, œuvrant dans tous ses domaines de compétence pour que soient mis à disposition des espaces adaptés d'information et de sensibilisation sur les motifs du rejet de cette pratique et sur les progrès de la campagne abolitionniste dans le monde.

[Date]

[Signature]